

# Vernouillet

Le  
MAG'



## CADRE DE VIE

- PORTES OUVERTES  
COMPLEXE SPORTIF

## ÉVÈNEMENT

- JOURNÉES DES DROITS  
DES FEMMES

## SOLIDARITÉ

- LA SANTÉ  
DES AÎNÉS

## EMPLOI

- TRAVAIL ET  
INSERTION

# LE SOMMAIRE



4 ➤ AGENDA

6 ➤ BRÈVES

7 ➤ EMPLOI

8 ➤ CADRE DE VIE

10 ➤ SOLIDARITÉ

10 ➤ JOURNÉES DES DROITS DES FEMMES

12 ➤ RETOUR EN IMAGES

14 ➤ INFOS PRATIQUES

14 ➤ LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉLIBÉRÉ

15 ➤ LES TRIBUNES

 Vernouillet 28



Retrouvez-nous sur : [www.vernouillet28.fr](http://www.vernouillet28.fr)



Directeur de la Publication : Damien Stépho, Maire de Vernouillet,  
Esplanade du 8 Mai 1945 - Maurice-Legendre, 28500 Vernouillet (Tél. 02 37 62 85 00)

Rédaction : service Communication  
Photos : service Communication de Vernouillet et ville de Dreux  
Maquette : Cyril Ermakoff

Dépôt légal : FÉVRIER 2026

Impression : CHAUVEAU INDICA Imprimerie



# L'ÉDITO

Damien Stépho, Maire de Vernouillet

La journée portes ouvertes du complexe sportif, organisée le 14 février dernier, a été un merveilleux moment de rencontre et de convivialité pour notre ville pendant lequel de nombreux visiteurs, familles, sportifs réguliers, vernalitains ou habitants des communes avoisinantes sont venus découvrir l'ensemble des installations et échanger avec les acteurs qui font vivre le sport sur la commune.

Cette journée avait un objectif simple : permettre à chacun de découvrir le fonctionnement de cet équipement dédié à toutes les pratiques sportives pour tous les publics. Les démonstrations, initiations et échanges qui ont rythmé l'événement ont montré, une fois encore, combien le sport occupe une place essentielle dans notre quotidien.

Je souhaite saluer l'engagement des bénévoles, des éducateurs, des responsables associatifs qui ont contribué à la réussite de cette journée. Leur implication témoigne de la vitalité de notre tissu local et de la volonté collective de faire du sport un vecteur de santé, de cohésion et de partage.

Je tiens aussi à remercier tous les agents municipaux qui ont permis à notre Ville, par leur mobilisation coutumière pour le service public vernalitain, de vivre un moment d'une grande intensité.

Au delà des démonstrations sportives, cet événement a été l'occasion de rappeler l'importance des équipements municipaux dans la vie quotidienne. Le complexe sportif constitue un lieu de rencontre, de partage et de cohésion, où se croisent les générations et où chacun peut pratiquer une activité dans un cadre sécurisé et adapté. La fréquentation importante observée lors de cette journée témoigne de l'attachement des habitants à ces espaces et de leur volonté de s'investir dans des pratiques régulières.

Cette initiative s'inscrit aussi dans une démarche plus large visant à renforcer la lisibilité de l'offre sportive communale et à favoriser l'accès de tous à des pratiques régulières, encadrées et adaptées. Le complexe sportif occupe à ce titre une place centrale : il constitue un équipement conçu pour répondre aux besoins des habitants, soutenir les associations locales et offrir un cadre propice à la pratique sportive respectueux de l'environnement.

Merci encore à toutes celles et ceux qui ont participé à cette journée. Ensemble, nous faisons de Vernouillet une ville active, solidaire et tournée vers l'avenir.



● **Bulle d'Air** GRATUIT

Mardis : 3, 17 et 31 mars  
27 avril

15h à 16h - Maison de quartier Tabellionne

Sur inscription. Public : maman/bébé

Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

● **Bébé bouquine** GRATUIT

Mardis : 3 et 31 mars

Vendredis : 6 mars / 3 avril

10h - Bibliothèque Jacques-Brel

Sur inscription. Public : enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

● **Mercredis en famille** GRATUIT

Mercredis : 4, 11, 18 et 25 mars

1<sup>er</sup>, 8 et 29 avril

14h30 à 16h30 - La Passerelle

Sur inscription. Public : familles et enfants à partir de 4 ans

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Veillée Contes & doudous** GRATUIT

Vendredis : 6 mars / 3 avril

18h30 - Auditorium Jules-Vallès

Sur inscription. Public : Parents/enfants

Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

● **Festival Regards d'ailleurs** GRATUIT

Du 6 mars au 3 avril

Bibliothèque Jacques-Brel - Aux heures d'ouverture

Exposition « Bo Widerberg : un cinéaste rebelle »

Vernissage : vendredi 6 mars - 18h

Tout public

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

**Mercredi 25 mars**

L'Agora - 18h30

Projection du film « My Skinny Sister » de Sanna Lenken

Tout public

Renseignements : Service Culturel - 06 07 42 90 93

● **Autour des livres** GRATUIT

Samedis : 7 mars / 4 avril

10h15 - Bibliothèque Jacques-Brel

Entrée libre.

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

● **Farandole d'histoires** GRATUIT

**Mercredis : 11 mars / 8 avril**

10h30 à 11h30 - Bibliothèque Jacques-Brel

Sur inscription.

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40



● **Ré-création** GRATUIT

Mercredis : 11, 18 et 25 mars

1<sup>er</sup>, 8 et 29 avril

10h30 ou 14h - Bibliothèque Jacques-Brel

Sur inscription. Public : enfants à partir de 6 ans

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

● **Blabla marche** GRATUIT

Vendredis 13, 20 et 27 mars

10 avril

9h30 à 11h30 - La Passerelle

Marche douce et conviviale dans le Bassin drouais.

Sur inscription.

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Troc'savoirs** GRATUIT

Samedis : 14, 21 et 28 mars

11, 18 et 25 avril

9h - Bibliothèque Jacques-Brel

Tout public

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

● **Auditions pluridisciplinaires** GRATUIT

**Mardi 24 mars**

17h45 - Salle polyvalente

**Du 31 mars au 3 avril**

17h45 - La Passerelle

Organisées par l'École de Musique et de Danse

Renseignements : École de Musique et de Danse - 07 85 80 10 41

● **La Parent'aïse** GRATUIT

**Jeudis : 26 mars / 30 avril**

**14h à 16h - La Passerelle**

Café des parents, un espace ressource de partage et de soutien.

**Sur inscription**

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Soirées orientales** PAYANT

**Vendredi 27 mars**

**19h à 23h - La Passerelle**

Tout public - Sur inscription.

Tarifs : 7,27 € (adulte) / 5,05 € (12-19 ans) / 2,02 € (moins de 12 ans)

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

**Vendredi 10 avril**

**20h30 - Maison de quartier Tabellionne**

Tout public - Sur inscription.

Tarifs : 5,25 € (adulte) / 2,83 € (12-19 ans) / 1,41 € (moins de 12 ans)

Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

● **Déjeuner partagé** GRATUIT

**Mardis : 31 mars et 28 avril**

**13h - La Passerelle**

Chaque participant apporte un plat, salé ou sucré, pour partager un repas convivial.

**Sur inscription**

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Sortie découverte ou culturelle** GRATUIT

**Vendredi 3 avril**

**Départ 9h30 - La Passerelle**

Musée d'Art et d'Histoire de Dreux

**Sur inscription.**

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Chasse aux œufs** GRATUIT

**Samedi 4 avril**

**14h et 15h30 - Parking derrière la mairie**

Public : enfants accompagnés d'un parent

Sur inscription auprès des 2 centres sociaux

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

● **Veillée des familles** GRATUIT

**Vendredi 10 avril**

**18h à 20h30 - La Passerelle**

**Sur inscription.**

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Club familles** GRATUIT

**Les lundis, mardis, jeudis**

**et vendredis**

**14h à 16h - Maison de quartier Tabellionne**

Public : adultes et familles.

Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

● **Graines de lecteurs** GRATUIT

**Les mercredis**

**9h30 à 10h30 et 11h à 12h**

**Maison de quartier Tabellionne**

Public : enfants à partir de 6 ans

Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

● **Temps d'Éveil** GRATUIT

**Les mardis et jeudis** (hors vacances scolaires)

**9h30 à 11h30 - La Passerelle**

(ouvert les mercredis en libre accès dès 13h30)

**Sur inscription.**

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Tous en mouvement** GRATUIT

**Tous les mercredis** (hors vacances scolaires)

**La Passerelle**

**10h à 10h35 : 2 à 4 ans avec parents**

**10h40 à 11h15 : 5 à 7 ans avec parents**

Activités sportives parents/enfants avec éducatrice sportive

**Sur inscription.**

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Atelier Alphabétisation** PAYANT

**Les lundis, mardis et jeudis**

**14h - Maison de quartier Tabellionne**

**Sur inscription. Tarif soumis au quotient familial.**

Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

**Les mardis, mercredis et vendredis**

**9h30 à 11h - La Passerelle**

**Sur inscription. Tarif soumis au quotient familial.**

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Femina sport** GRATUIT

**Les lundis**

**10h à 11h30 - La Passerelle**

**Sur inscription.**

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

**Les vendredis**

**14h30 à 16h - Maison de quartier Tabellionne**

**Sur inscription.**

Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

● **Au coin débrouille** GRATUIT

**Les jeudis**

**14h à 16h - Maison de quartier Tabellionne**

Pour les amateurs, un espace dédié au bricolage, réparation et customisation des objets qui vous sont chers.

**Sur inscription. Public : adultes**

Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

## Installation prochaine d'un cabinet dentaire route de Crécy

Conformément à la délibération du Conseil municipal de décembre dernier et dans le cadre de la stratégie communale d'acquisition foncière en faveur des professionnels de santé, la Ville a officialisé la cession de l'**ancien local de la Maison de Sécurité et du Quotidien, situé 48 route de Crécy**. La vente a été signée par le maire, permettant l'installation prochaine d'un cabinet dentaire sur le site.

Cette opération s'inscrit dans une volonté affirmée de la collectivité d'accompagner les professionnels de santé vers la propriété, afin de sécuriser durablement leur implantation et de maintenir une offre de soins de proximité sur le territoire. Les démarches liées à l'aménagement du local peuvent désormais débuter, en vue d'une ouverture prochaine du cabinet.

## Les travaux de voiries

La Ville poursuit son programme d'entretien et de modernisation de la voirie afin d'améliorer durablement le cadre de vie, la sécurité et les conditions de circulation sur l'ensemble du territoire communal.

**Rue de Bruxelles**, les travaux de voirie engagés ont été achevés début février. Cette intervention a permis la rénovation complète de la chaussée ainsi que la reprise du marquage au sol, renforçant la lisibilité et la sécurité des déplacements. L'accès à la route de Chartres a également été repensé afin de faciliter les manœuvres des poids lourds et de fluidifier la circulation, au bénéfice de l'ensemble des usagers.

Dans cette continuité, la Ville engagera, à compter de la semaine du 9 mars, des travaux de réaménagement de la **place située au 19 rue de la Réforme**. L'objectif de cette opération est d'optimiser le stationnement et d'améliorer l'usage de cet espace de proximité, en tenant compte des besoins des riverains et des contraintes de circulation.

Enfin, à partir de la mi-mars, débuteront les travaux de création d'un **nouveau parking public de 25 places à l'entrée du quartier des Vauvettes** en face du château d'eau. Ce nouvel équipement viendra répondre aux besoins de stationnement du secteur tout en améliorant l'accessibilité du quartier. Conçu dans une logique de développement durable, le parking intégrera un système de type éco-végétal favorisant son insertion paysagère, en cohérence avec les engagements de la collectivité en faveur de la transition écologique.

## Le Salon de l'Alternance, de l'Apprentissage et des Métiers revient cette année

Le Salon de l'Alternance, de l'Apprentissage et des Métiers se tiendra les **mercredi 4 et jeudi 5 mars, au Parc des Expositions de Dreux**, de 9h à 21h. Gratuit et ouvert à tous, cet événement incontournable du territoire s'adresse aux jeunes en recherche d'orientation, aux étudiants, aux demandeurs d'emploi et aux personnes en reconversion, ainsi qu'aux entreprises à la recherche de nouveaux talents. Plus de quarante organismes de formation et centres d'apprentissage seront présents pour proposer des parcours en alternance et en apprentissage, du CAP au Bac+5. L'édition 2026 proposera de nombreux ateliers pour accompagner les visiteurs dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

## Salon des Entrepreneurs, les inscriptions exposants sont ouvertes

Le Salon des Entrepreneurs et Porteurs de Projets Innovants prépare sa 4<sup>e</sup> édition, prévue le samedi 7 novembre 2026 au Parc des Expositions de Dreux. À cette occasion, les inscriptions sont ouvertes pour les exposants souhaitant participer à ce rendez-vous dédié à l'entrepreneuriat local. Ouvert à tous, le salon rassemble entrepreneurs, créateurs, porteurs de projets, indépendants et acteurs économiques du territoire. Exposer permet de gagner en visibilité, de développer son réseau et de créer de nouvelles opportunités professionnelles. **Les inscriptions se font directement sur le site [www.salon-des-entrepreneurs.fr](http://www.salon-des-entrepreneurs.fr) avant le 31 mai 2026**, les places étant limitées.

Tu as entre 17 et 21 ans ? Tu souhaites vivre une première expérience professionnelle au sein du service public municipal ? Envoie ton CV et ta lettre de motivation à [insertion@vernouillet28.fr](mailto:insertion@vernouillet28.fr)

# TRAVAIL & UN SERVICE DÉDIÉ QUI INSERTION RÉPOND À LA DEMANDE

Le service Insertion, Formation et Parcours Professionnel de la Ville de Vernouillet déploie tout au long de l'année des actions destinées à informer, orienter et accompagner dans les démarches liées à l'emploi et à la formation. Des dispositifs à destination des jeunes, comme les jobs d'été, aux actions ouvertes à un public plus large, ces initiatives s'inscrivent dans une même logique d'accompagnement des parcours professionnels.



## L'atelier Tremplin

Le 17 février, le service Insertion, Formation et Parcours Professionnel a organisé l'atelier Tremplin professionnel, une action destinée aux personnes en recherche de solutions professionnelles ou en questionnement sur leur avenir professionnel.

Cet atelier, conçu dans un format court et participatif, avait pour objectif de proposer un premier contact accessible avec les dispositifs d'insertion et de formation, tout en favorisant un climat d'échange et de confiance. Il s'adressait notamment à des publics parfois éloignés des dispositifs existants ou en situation de non-recours.

Accueillis dans un cadre familial, les participants ont pu prendre part à plusieurs temps d'animation collective. L'atelier a permis de présenter les missions du service, d'échanger autour des représentations liées à l'insertion professionnelle et de mettre en lumière les compétences du quotidien mobilisables dans un parcours professionnel.

Un temps a également été consacré à l'identification des besoins immédiats de chacun, facilitant une orientation adaptée. À l'issue de cet atelier, des échanges individuels ont été proposés afin d'envisager, lorsque cela était pertinent, un accompagnement personnalisé ou la planification d'un rendez-vous avec le service.

Par son format accessible et sa démarche progressive, l'atelier Tremplin s'inscrit en complément des autres actions menées par la Ville en matière d'insertion, notamment celles à destination des jeunes à travers les jobs d'été. Ces initiatives participent à une approche globale visant à accompagner les habitants à différentes étapes de leur parcours professionnel.

## Le retour des jobs d'été

La Ville de Vernouillet renouvelle en 2026 son engagement en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en ouvrant sa campagne de recrutement pour les jobs d'été. Destinés aux jeunes souhaitant vivre une première expérience pro-

fessionnelle, ces emplois saisonniers constituent une étape clé vers l'autonomie, la découverte du monde du travail et la construction d'un parcours professionnel.

Cette campagne permet chaque année à de nombreux jeunes Vernolitains d'intégrer les services municipaux pour des missions variées, encadrées et formatrices. Les postes proposés concernent notamment l'événementiel autour de Vernouillet Plage, les services techniques, la cuisine centrale, ainsi que d'autres services municipaux mobilisés durant la période estivale.

Les jobs d'été proposés par la collectivité offrent bien plus qu'un emploi saisonnier. Ils constituent une véritable expérience d'apprentissage, favorisant le sens des responsabilités, le travail en équipe et la découverte des services publics locaux. Une opportunité concrète pour les jeunes de s'engager, de gagner en confiance et de poser les premières bases de leur avenir professionnel.



## **COMPLEXE | DE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES SPORTIF | AUX ACTIVITÉS SPORTIVES**

Le 14 février dernier, le nouveau complexe sportif a officiellement ouvert ses portes au public à l'occasion d'une journée portes ouvertes organisée de 10h à 20h. Tout au long de la journée, de très nombreuses familles de Vernouillet et des environs ainsi qu'associations ont pu découvrir un équipement attendu, désormais pleinement opérationnel et accessible à tous.

Dès l'ouverture, les premières visites guidées ont permis aux participants de parcourir les différents espaces du site. Conçu comme un équipement polyvalent et modulable, le complexe regroupe une grande salle de compétition, une salle multisports, un espace dédié à la boxe et aux sports de combat, un espace de remise en forme ainsi qu'un club house. Les vestiaires possèdent des espaces PMR, les zones d'accueil et locaux techniques ont été dimensionnés pour garantir confort, sécurité et accessibilité. La circulation intérieure, claire et lisible, facilite les flux entre

scolaires, associations et public, tout en assurant une utilisation simultanée des espaces dans de bonnes conditions.

La programmation de la journée a illustré concrètement cette polyvalence. En matinée, les visiteurs ont assisté à une démonstration de Baby Hand, discipline destinée aux plus jeunes, qui a attiré de nombreuses familles. Des initiations au volley-ball, au tennis de table et à l'escalade ont également été proposées, tandis que la salle de motricité accueillait une démonstration dédiée aux seniors. L'objectif était clair, montrer que le complexe n'est pas réservé à un public spécifique, mais qu'il s'adresse à toutes les générations.

L'après-midi a confirmé cette dynamique. Les démonstrations de cross training et de MMA ont suscité la curiosité, tout comme les ateliers de Pilates/Stretching et les initiations au badminton et au basketball. À partir de 16h, les matchs de handball organisés par l'Union Sportive Dreux Vernouillet ont rythmé la fin de journée, offrant au public un aperçu des conditions de compétition que permet désormais la grande salle. Tout au long de la journée, le mur d'escalade a pu être testé et apprécié par les jeunes.



Au-delà de l'événement ponctuel, cette journée a permis de mieux comprendre l'organisation future du site. Le complexe accueillera en semaine les établissements scolaires pour l'éducation physique et sportive, l'UNSS et l'École des Sports, tandis que les créneaux associatifs prendront le relais en fin de journée et en soirée. La diversité des disciplines, boxe, badminton, volley, handball, MMA, gym douce, cross training, confirme la vocation multisports et inclusive de l'équipement. Le week-end, des créneaux spécifiques, notamment les compétitions, viendront compléter cette offre structurée.



Le complexe se distingue également par les choix réalisés en matière de performance énergétique et de transition écologique. Isolation renforcée, limitation des déperditions thermiques, panneaux photovoltaïques en toiture, raccordement au réseau de chaleur urbain. L'équipement intègre des dispositifs visant à optimiser sa consommation énergétique. Un système de récupération des eaux de pluie alimente l'arrosage des espaces verts. La végétalisation des abords contribue enfin au confort d'été et à l'intégration paysagère du site. Cette ouverture marque l'aboutissement d'un chantier d'envergure et le début d'une nouvelle étape pour la pratique sportive locale. Moderne, fonctionnel et durable, le complexe sportif s'impose d'ores et déjà comme un lieu fédérateur, destiné à accompagner les pratiques quotidiennes comme les grands rendez-vous, et à renforcer le dynamisme associatif et scolaire du territoire pour les années à venir.



## Un retour des Vernolitains qui traduit un enthousiasme général

**« Ce qui m'a marqué, c'est la modernité des installations. Les espaces sont lumineux, bien organisés. Mes enfants ont testé l'escalade et le basket, ils veulent déjà revenir. »**

**Marie L., venue avec ses deux enfants**

**« La qualité du terrain et des tribunes. Pour les matchs N2 et N3, c'est un vrai plus. On sent que le complexe a été pensé pour accueillir des compétitions dans de bonnes conditions. »**

**Thomas R.**

**« La diversité des activités proposées. On voit qu'il y a une volonté d'ouvrir le complexe à tous les âges et à tous les niveaux, du babyhand aux seniors. »**

**Nadia B., pratiquante de gym douce**

# EN 2026, LE CCAS POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SANTÉ DES AÎNÉS

Dans la continuité des années précédentes, le Centre communal d'action sociale poursuit en 2026 son action en faveur des aînés. L'objectif est clair, préserver la santé physique, stimuler les capacités cognitives et favoriser le bien-être moral.

Cette démarche commence par l'entretien de la mobilité. Les ateliers hebdomadaires proposent différentes activités sportives adaptées, permettant de maintenir souplesse, équilibre et vitalité. Parce que la santé passe aussi par le bien être mental, le plaisir et la confiance en soi, les activités créatives, couture et peinture, complètent ce dispositif en offrant des espaces d'expression, de détente et de convivialité.

Dans cette même logique de prévention active, les activités de plein air occupent une place centrale. Chaque mardi après-midi (hors vacances scolaires), les randonnées « patrimoine et découverte » invitent à marcher tout en explorant le territoire. Le jeudi matin, des marches plus soutenues sont proposées aux plus sportifs. Au-delà de l'exercice physique, ces rendez-vous réguliers contribuent à rompre l'isolement et à entretenir une dynamique collective bénéfique pour la santé globale.

La prévention se prolonge également sur le plan cognitif. Dès avril, les ateliers mémoire « Brain Up » viendront stimuler la concentration et la mémoire. Une manière d'agir à la fois sur le corps et sur l'esprit, en proposant un accompagnement complet.

Le bien-être passe enfin par le lien social et intergénérationnel. En plus des sorties et des banquets, la correspondance avec les élèves de l'école Jules-Vallès en est une belle illustration. À travers des échanges autour de thèmes tels que l'école d'autrefois, les jeux d'enfance, les souvenirs de vacances ou les plats préférés, seniors et enfants partageront récits et expériences, renforçant estime de soi et sentiment d'utilité.

Point d'orgue de cette année riche en initiatives, les créations issues des ateliers couture et peinture seront présentées lors du marché de Noël. Cette mise en lumière valorise le talent et l'engagement des participants, tout en affirmant leur place active dans la vie locale.

*Les personnes de 65 ans et plus sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS afin d'être inscrites sur le registre du plan canicule.*



**OUVERT À TOUS  
GRATUIT  
(sauf 12 mars)**

## MARDI 3 MARS de 14h à 16h

**Au centre social La Passerelle  
Inauguration du travail de l'atelier  
« Jeudi part'âge »**

fresque collective, portraits de femmes, mots bienveillants et affirmations positives

**Inauguration de l'exposition  
« Les femmes pionnières dans le monde ».**

## VENDREDI 6 MARS

**Au centre social La Passerelle**

**Atelier artistique :**  
(à partir de 14h)

**création de bouquets de mots  
en fleurs avec messages bienveillants**  
en partenariat avec l'Ar[T]senal.

**À l'auditorium Jules-Vallès**

**Contes & doudous**  
(à 18h30)

proposé par le centre social  
de la Tabellionne.

## Contacts :

Centre social La Passerelle : 02 37

# JOURNÉES DES DROITS DES FEMMES

## MERCREDI 4 MARS

Après-midi

(sur inscription)

Au centre social La Passerelle

**Mercredi en famille :**

(de 14h30 à 16h30)

atelier de création des Nanas de Niki de Saint Phalle.

## SAMEDI 7 MARS

Devant la mairie

**Marche pour les Droits des Femmes**

(Départ à 10h30)

accompagnée d'un chant par les élèves

de l'École de Musique et de Danse.

Parcours de 5 km.

Collation distribuée au retour.

En partenariat avec le COV, le CCAS et le CME.

**À L'Agora**

(de 13h30 à 16h30)

Bus : départ de La Tabellionne à 13h et départ de La Passerelle à 13h30.

**Inauguration de l'exposition**

**« Femmes inspirantes – ce qui nous rassemble »**

réalisée par les femmes de l'atelier

Alphabétisation de la Tabellionne,

suite au travail Femmes et la République.

**Restitution du travail artistique du CLAS**

mené par les jeunes de La Passerelle autour des inégalités filles-garçons.

**Lecture publique**

par les femmes de l'atelier Alphabétisation de La Passerelle.

**En clôture**

Animation par les associations

Les Deux Rives, Pépites et Gabou Sya,

avec chants et hymnes à la femme.

## JEUDI 5 MARS

Au centre social La Passerelle

**Atelier « Femmes et citoyenneté »**

(de 9h à 11h30)

animé par une juriste du CIDFF.

À la Maison de quartier Tabellionne

**Animation-débat interactif « Ciao Tarzan »**

(à partir de 14h)

Animation participative portée par Olympio visant à sensibiliser à la mixité, à l'égalité filles-garçons et aux risques liés aux stéréotypes de genre.

**« Jeu de l'oie » sur les inégalités filles-garçons**

(à 17h)

avec les familles du CLAS de La Tabellionne.

## LUNDI 9 MARS

de 14h à 16h

À la Maison de quartier Tabellionne

**Table ronde « Mon corps m'appartient »**

animée par le Dr Françoise Daluzo, gynécologue.

## JEUDI 12 MARS

de 20h à 22h15

Au Dojo Marcel-Pagnol

**Découverte du self-défense**

(Krav-maga)

Participation de 5 € reversée à une association de soutien aux femmes en situation de précarité.

# RETOUR EN IMAGES

## Cérémonie de remise de 1<sup>re</sup> carte d'électeur

Samedi 10 janvier



## Cérémonie des Vœux du Maire

Mercredi 14 janvier



## Galette des Rois des bénéficiaires du CCAS

Lundi 26 janvier



## Remerciement aux bénévoles de la collecte alimentaire

Mardi 27 janvier



## Festival Pollen

Jeudi 29 janvier



## Spectacle Pinocchio

Jeudi 5 février



## Remise des livres réalisés par les enfants lors des journées des Droits de l'Enfant

Lundi 9 février



## Élections municipales des 15 et 22 mars 2026

### Vos bureaux de votes à Vernouillet



#### Bureau 1

**Accueil de l'Hôtel de ville**  
Espl. du 8 Mai 1945 - Maurice-Legendre



#### Bureau 2

**École maternelle Louis-Aragon**  
2 esplanade Louis-Aragon



#### Bureau 3

**Mille Club**  
Rue de l'Épinay



#### Bureau 4

**École Gérard-Philipe (cantine)**  
Rue Gérard-Philipe



#### Bureau 5

**École Gérard-Philipe**  
(préau) 1 rue Jean-Vilar



#### Bureau 6

**École maternelle Louis-Pergaud**  
(préau) 3 rue de l'Épinay



#### Bureau 7

**Annexe de L'Agora**  
Espl. du 8 Mai 1945 - Maurice-Legendre

### À RETENIR

- Les bureaux sont ouverts de 8 h à 18 h
- Votre pièce d'identité est obligatoire

## LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉLIBÉRÉ

**Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 7 février 2026 afin d'examiner plusieurs délibérations relatives aux engagements de la Ville, à la vie associative, à la santé publique et aux actions éducatives.**

En ouverture de séance, les élus ont adopté la délibération encadrant la mise à disposition des salles communales pendant la campagne des municipales 2026. Reprenant le dispositif antérieur, avec ajout explicite de la gratuité, elle prévoit l'utilisation des Baies vitrées, de la Maison de Quartier Tabellionne, de La Passerelle et du préau de l'école maternelle Louis Pergaud. Les élus ont ensuite adopté une motion de soutien au recours contre l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur. Par cette décision, la Ville affirme ses préoccupations quant aux conséquences environnementales, sanitaires et agricoles de cet accord et demande la transmission du recours devant la Cour de justice de l'Union européenne.

Le soutien au tissu associatif local a ensuite été réaffirmé à travers l'adoption du tableau des subventions aux associations pour l'année 2026, témoignant de la volonté municipale d'accompagner les acteurs associatifs, essentiels à la vie sociale, culturelle et sportive de la commune.

Dans le champ social, les élus ont voté la revalorisation de l'indemnité de repas des assistantes maternelles, afin de tenir compte de l'évolution des coûts et de soutenir ces professionnelles de la petite enfance.

Enfin, les élus ont approuvé les conventions liées aux activités scolaires pour l'année 2025-2026, incluant l'apprentissage de la natation dans le cadre du dispositif Agglocéane ainsi que la mise à disposition de la base du plan d'eau de Mézières-Écluzelles pour la pratique de la voile scolaire.

# LES TRIBUNES

Expression de la majorité  
« Vernouillet notre ville »

En cette période électorale,  
nous avons choisi de ne pas diffuser  
de tribune dans ce numéro.

Expression de l'opposition  
« La Gauche Populaire et Citoyenne »

Texte non reçu  
au moment de la publication

Expression de l'opposition  
« Le changement c'est vous »

Texte non reçu  
au moment de la publication

Expression de l'opposition  
« Rassemblement pour Vernouillet »

Texte non reçu  
au moment de la publication

**13<sup>e</sup> salon des vins et de la gourmandise**  
au profit de l'association **Enfants Cancers Santé**

**14 mars & 15 mars 2026**  
10 h - 19 h 30 10 h - 17 h

**à L'Agora de Vernouillet**

**30 exposants**  
viticulteurs et producteurs du terroir

**Entrée gratuite**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé,  
à consommer avec modération.

Organisé par le  
**Lions Club Dreux Doyen**

**Vernouillet 28**

**BIENTÔT 16ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT**

**OBLIGATION LÉGALE**

**POUR QUI ?**  
Tous les Français âgés de 16 ans

**POUR QUOI ?**  
Grâce au recensement :  
• inscription d'office sur les listes électorales  
• convocation en **JDC**  
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens  
• possibilité de passer le permis de conduire

**COMMENT ?**  
En prenant RDV à la mairie, avec :  
• sa carte d'identité  
• son livret de famille  
• un justificatif de domicile

**POURSUIVEZ VOTRE ENGAGEMENT SUR** **DÉFENSE +**

Juliet 2025 - Maquette SGA/COM • Photo : Adobe Stock - Impression : SOA - Pôle Graphique de Paris

**QUAND LES MOTS DEVIENTNENT DE L'ART**

**EXPOSITION**  
(Retrouvez les expressions de chaque œuvre)

**DU LUNDI 16 MARS**  
**AU DIMANCHE 29 MARS 2026**  
**DE 08H00 À 20H00**

**Vernissage le mardi 17 mars à 18h00**

**RÉSIDENCE DOMITYS**  
**« LE CHANT DES LAVANDIÈRES »**  
**61 route de Crécy 28500 Vernouillet**

**Vernouillet 28**

DOMITYS vivre l'esprit libre

DOMITYS est membre du groupe AG2R LA MONDIALE

**DANS TOUS LES SENS**  
Festival

**SOIREE REPAS + SPECTACLE**

**Le 21 MARS | Rue des bois du seigneur**  
28500 Vernouillet

19H ..... ACCUEIL  
20H ..... REPAS  
21H15 ... PRÉSENTATION PROGRAMMATION FESTIVAL  
21H30 ... SPECTACLE "LE VEILLEUR"

**Tarifs :**  
Repas + Spectacle 25€  
Spectacle sans repas 15€

Réservation obligatoire : [zestcompagnie helloasso.com](mailto:zestcompagnie helloasso.com)  
Renseignements : [festivaldanstouslessens@gmail.com](mailto:festivaldanstouslessens@gmail.com)